

3 – L'église



L'église Saint-Georges de Damery a été le siège d'un prieuré entre les XII^o et XVI^o siècle.

La terre de Damery faisait partie du domaine royal. En 870, Damery a été donnée par le roi Charles le Chauve, aux bénédictins de l'abbaye Saint-Médard de Soissons, abbaye fondée par Clotaire, roi de France, vers 556.

Les moines de l'abbaye Saint-Médard firent reconnaître leur droit sur Damery par le pape Jean VII en 877, par Louis le Bègue en 879 et par le roi Eudes en 893. Vers cette époque l'abbaye envoya des moines pour gérer ce domaine. Ce serait l'origine de la création du prieuré. Un des moines remplissait la fonction de curé sous la dépendance de l'évêque de Soissons jusqu'en 1585 (date de l'installation du curé Thibault de Reux).

Nous savons qu'une église existe au début du XII^o siècle, car en 1101 nous avons le récit d'un conflit au sujet de l'autel : ce dernier est restitué par l'évêque de Soissons, Hugues de Pierrefonds, à l'abbé de Saint-Médard de Soissons, Raoul, pour l'église de Damery.

Cette église, de style roman, fut élevée vers 1150-1160 sur d'anciennes fondations dont il reste des traces au soubassement des piliers orientaux de la croisée du transept.